



Collège Eugène NONNON

22, avenue Léopold Héder

B.P. 7030

97300 CAYENNE

☎ : 0594 31 40 44

☎ : 0594 30 33 63

✉ : 9730130d@ac-guyane.fr

Siren : 199731308 – Siret : 1997310800011



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 SEPTEMBRE 2015

La séance débute à 17h17, ouverte par Madame JACOBS principale et présidente. Le quorum est atteint avec 12 membres présents. Le secrétariat est assuré par Mme ACHILLE enseignante du collège.

Ordre du jour

- 1) Approbation du Procès-verbal du conseil d'administration du 30/06/2015 ;
- 2) Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique 2014-2015 ;
- 3) Bilan de la rentrée 2015-2016;
- 4) Contrats et conventions;
- 5) Prélèvement sur fonds de réserve ;
- 6) Informations diverses;
- 7) Questions diverses.

Madame la Présidente propose de mettre aux voix l'adoption de l'ordre du jour.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
13	13	0	0

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Arrivée de M. CLERVAUX à 17h20.

1. Approbation du Procès-verbal du Conseil d'administration du 30/06/2015

Madame la Présidente propose de mettre aux voix l'adoption du Procès-verbal du Conseil d'administration du 30/06/2015.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
13	13	0	0

Le Procès-verbal du Conseil d'administration du 30/06/2015 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique et ses conditions matérielles

Le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique et ses conditions matérielles contient 75 pages.

Ce rapport met en exergue les principaux axes du projet de l'établissement:

- La mise en place des conditions de réussite des élèves ;
- L'implication des familles;
- La responsabilisation, autonomie et adaptation des élèves ;
- Les conditions de vie et de travail.

Madame JACOBS, à la demande de M. CONTOUT, explique les sigles des caractéristiques du collège des pages 4 et 5. Arrivé à 17 h30 de Mr COLIN qui s'excuse.

Madame JACOBS fait une présentation du rapport en suivant les différents points:

- Les indicateurs du GLG EUGENE NONNON qui montre:
 - Une nette augmentation des boursiers à taux 3 à la page 6.
 - Une diminution des résultats au DNB passage de 74,4 en 2013 à 69 en 2014 à la page 7.
- L'évolution du taux d'absentéisme du premier trimestre au troisième trimestre de:
 - 3.5 % à 6.3% pour les 6^{ème}
 - 4.7% à 7.9% pour les 5^{ème}
 - 4.3% à 6.8% pour les 4^{ème}
 - 7.2% à 12% pour les 3^{ème}Deux stratégies ont été mises en place par le service de vie scolaire. Le protocole a été repensé, maintenant les surveillants sont responsables de certaines classes et doivent surveiller les absences et leurs motifs. L'équipe de surveillants qui a été renouvelée dispose de 3 salles maintenant.
Les pages 9, 10,11et 12 démontrent l'augmentation des punitions, des sanctions des conseils de discipline pour des faits de violences.
- A partir de la page 13 jusqu'à la page 29 les bilans disciplinaires sont présentés en mathématiques, histoire-géographie, anglais, espagnol, portugais, sciences et vie de la terre, sciences physiques et chimiques, technologie, éducation physique et sportive, art plastiques et éducation musicale. Il est à noter que chaque discipline a fait des projets et des sorties.
- Du bilan de l'Histoire des Arts 2014-2015 découle l'instauration d'une demi-journée banalisée pour son passage en 2015-2016. Cette année le thème est "Femme, Libertés, Patrimoines."
- La mise en place des conditions de réussite des élèves est mise en oeuvre par:
 - le biais de classes spécifiques pour les élèves à besoins particuliers (l'ULIS et l'UPE2A-NSA).
 - par des expérimentations (6ème EIIIE, la classe Métiss'Art, la 3ème Tremplin, le dispositif UPE2A, l'accompagnement personnalisé en 6ème , une prise en charge par la P.E. R.R.S et l'accompagnement éducatif .)
 - par des commissions internes à l'établissement (cellule de veille et de prévention page 39, commission Absentéisme p.40)
 - par l'infirmier, l'assistante sociale et par le COPsy.
- Le rapport s'achève par la présentation du bilan de l'orientation 3ème qui indique que le taux de redoublement est en diminution, mais que les taux et le nombre d'élève non affectés au premier tour (+3,78 %) et au second tour ont augmenté.

La Présidente propose de mettre aux voix l'adoption du rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique et ses conditions matérielles.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
14	14	0	0

Le rapport annuel 2014-2015 sur le fonctionnement pédagogique et ses conditions matérielles est adopté à l'unanimité.

3. Bilan de la rentrée

Le bilan est présenté par Mme la Principale ; la structure est conforme à celle présenté au CA du 30 juin 2015:

Le collège a 30 divisions : 6 classes de 6^{ème} dont 2 bilangues, 7 classes de 5^{ème} dont 2 bilangues, 7 classes de 4^{ème} dont 4 sections bilangues et la classe expérimentale Métiss' art, 8 classes de 3^{ème} dont la PREPA-PRO, 2 classes spécifiques (l'ULIS et l'UPE2A-NSA). L'effectif est de 684 élèves.

Tous les postes des enseignants ne sont pas occupés dès la rentrée ; il manque un professeur de mathématiques.

L'équipe est constituée de 102 adultes dont 52 professeurs.

Les cours d'EPS sont et seront perturbés par le manque d'installations sportives.

Monsieur l'Adjoint-Gestionnaire précise que tous les manuels commandés sont arrivés mais qu'il a fallu en commander d'autres.

4. Contrats et conventions

Deux conventions sont présentées pour validation.

1°) La convention de stage d'initiation en Lycée professionnel (LP) mineurs de moins de 16 ans. Cette convention ne concerne que les élèves de la 3^{ème} Prépa-pro. Ils seront accueillis pour 6h de découverte professionnelle hebdomadaires dans **les Lycées Michotte, Balata et Melkior-Garré et Max Joséphine.**

Madame la présidente présente la convention aux voix:

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
14	14	0	0

La convention relative à l'organisation de stage d'initiation en lycée professionnel est adoptée à l'unanimité.

2°) La convention relative à l'organisation de séquence d'observation en milieu professionnel est présentée.

Madame la présidente présente la convention aux voix:

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
14	14	0	0

La convention relative à l'organisation de séquence d'observation en milieu professionnel est adoptée à l'unanimité.

3°) La convention relative à l'organisation de stage d'initiation en milieu professionnel concerne les élèves de 3^{ème} Prépa-pro.

Madame la présidente présente la convention aux voix:

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
14	14	0	0

La convention relative à l'organisation de stage d'initiation en milieu professionnel est adoptée à l'unanimité.

5. Prélèvement sur fonds de réserve

Monsieur l'Adjoint-Gestionnaire sollicite les membres afin d'effectuer un prélèvement sur fonds de réserve de la somme de 8773,00 euros. Elle est composée de 5545 euros pour refaire le câblage et l'installation de ventouse et de caméra sur la porte de secours située à la rue de Mme PAYE. A cette somme, s'ajoutent 1815 euros pour le remplacement des bras de moteur du portail électrique et 1413 euros pour l'installation du câblage réseau de la salle 311. Les membres du conseil demandent de solliciter le Conseil Général, propriétaire des locaux, pour le remboursement de cette somme.

Les membres du conseil d'administration autorisent-ils un prélèvement de 8773,00 euros sur les fonds de réserve ?

Nombre de votants	Oui	Non	Abstention
14	14	0	0

Le prélèvement de 8873,00 euros sur les fonds de réserve est adopté à l'unanimité.

6. Informations diverses

La Présidente informe les membres de la composition du conseil pédagogique dont la prochaine réunion se tiendra le Jeudi 1^{er} octobre.

La question de l'attribution des Indemnités pour Mission Particulières y a été traitée le 4 juin 2015. Ces IMP remplacent les HSA pour les activités réalisées en dehors de la présence d'élèves.

Le premier exercice d'évacuation est notamment prévu le mardi 29 septembre 2015,

Le 23 septembre aura lieu l'AG de l'Association Sportive et Culturelle;

Le 9 octobre aura lieu l'élection des représentants au Conseil d'Administration;

Le prochain CA d'installation est prévu pour le mardi 3 novembre 2015.

7. Questions diverses

Pas de question diverse.

Mme la Présidente remercie les membres du Conseil d'administration pour leur présence et participation à 18h59.

La secrétaire de séance

Marie-Line ACHILLE



La Présidente

Marie-Hélène JACOBS